ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 63743

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie, sur le rapport remis au Président de la République le 26 août 2014 par M. Jacques Attali, intitulé « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable ». Dans ce rapport, M. Attali souligne l'énorme potentiel économique de la francophonie et la francophilie pour la France et ses partenaires francophones dans le monde. Ainsi, l'ensemble des pays francophones représentent 16 % du PIB et ils connaissent un taux de croissance de 7 %. En outre, la langue française est la quatrième la plus parlée dans le monde, avec un nombre de locuteurs estimé à 230 millions de personnes en 2014, soit 4 % de la population mondiale (770 millions de personnes pourraient parler français en 2050). Sachant que les pays qui partagent une même langue tendent à échanger davantage de biens et de services, il est urgent d'œuvrer au renforcement de la communauté francophone dans le monde. Pour aller dans ce sens, le rapport de M. Attali, qui a pour projet de créer à terme une Union économique francophone aussi intégrée que l'Union européenne, formule cinquante-trois propositions. Parmi ces propositions, il s'agit de continuer à promouvoir l'enseignement du français, de diffuser un grand nombre de contenus culturels et créatifs francophones, mais également d'accroître la mobilité des étudiants, des chercheurs et des entrepreneurs. Il l'interroge donc sur les modalités de mise en œuvre des propositions du rapport Attali, qui constituent un enjeu majeur en vue du prochain sommet de la francophonie à Dakar les 29 et 30 novembre 2014.

Texte de la réponse

Le rapport remis par Jacques Attali au Président de la République fournit une analyse particulièrement intéressante et riche sur le poids économique de la francophonie dans l'économie mondiale et sur les enjeux qui s'y rapportent. Il identifie les secteurs porteurs où elle peut être créatrice de croissance et d'emplois et précise les leviers sur lesquels il semble possible d'agir. Ce rapport s'inscrit pleinement dans le cadre de la diplomatie économique définie par le Ministre des affaires étrangères et du développement international, qui prend en compte l'atout considérable que représentent, sur les cinq continents, le partage de la langue française et les liens tissés au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Les recommandations contenues dans ce rapport feront l'objet d'un examen attentif qui permettra de mesurer l'impact et le coût de chacune d'elles et de définir des priorités. Parmi les différentes suggestions citées, certaines relèvent d'une approche multilatérale et de long terme, comme celle relative à la création d'une Union économique francophone tandis que d'autres prônent un renforcement des politiques déjà amorcées. C'est le cas en ce qui concerne la diffusion de contenus culturels francophones qui est actuellement assurée au travers du réseau des instituts français dans le monde. C'est le cas également pour la promotion de l'enseignement du français, avec notamment le projet de formation numérique « 100 000 professeurs pour l'Afrique », lancé au début de l'année 2014. Comme le recommande Jacques Attali, les actions menées dans ces domaines seront poursuivies et amplifiées. S'agissant de la mobilité des étudiants, chercheurs et entrepreneurs, il convient de noter que le passeport « talent » prévu dans la nouvelle loi sur l'immigration s'inscrit dans cette perspective. Le Gouvernement entend

donc tirer tout le parti possible des recommandations de ce rapport ambitieux de Jacques Attali.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63743
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Francophonie
Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 septembre 2014, page 7511
Réponse publiée au JO le : 7 octobre 2014, page 8432